

CADRE DE VIE

Cela avait été annoncé dès le début de l'année, les rues Foch, Joffre et Canet allaient faire l'objet d'une opération d'effacement des réseaux aériens suivie d'une redéfinition de la voirie.

Pour une plus grande efficacité et surtout pour éviter de voir des rues neuves subir rapidement des interventions, nous avons sollicité les divers exploitants de réseaux, pour recenser leurs prévisions de travaux et leur demander de bien vouloir les intégrer dans le calendrier de notre projet.

C'est pourquoi depuis le mois de février le centre bourg est en travaux de manière quasi permanente avec successivement :

- Le renouvellement du réseau d'eaux usées des rues Foch et Joffre.
- La restructuration du réseau des eaux pluviales de la rue Canet pour lutter contre les risques d'inondation.
- La modernisation du réseau d'alimentation en eau potable de la rue Canet.
- Le remplacement de la canalisation de gaz dans la rue Pépineaux.
- Le remplacement du câble électrique HTA dans les rue Foch et Joffre et partiellement dans la rue Gambetta.

Ces travaux ont engagé des moyens techniques importants mis en oeuvre par les différents intervenants, pour des opérations absolument nécessaires avant la modernisation de la voirie.

Malgré la gêne réelle pour l'ensemble des riverains et usagers, la patience et la tolérance ont surtout prévalu, soyez-en ici toutes et tous remerciés. Dès maintenant nous engageons les opérations d'effacement de réseaux aériens et mise en place de la voirie suivant ce calendrier :

- De janvier à juin 2018 les travaux concerne-

ront la rue Joffre et Foch jusqu'au carrefour Foch Gambetta inclus.

• De septembre 2018 à mai 2019 ce sera au tour de la rue Foch depuis Gambetta jusqu'au carrefour Bossard inclus et la rue Canet dans sa totalité d'être en travaux.

Naturellement, la circulation et l'usage des rues concernées vont être perturbés et modifiés au fur et à mesure de l'avancée du chantier, et nous vous demandons là encore de faire preuve de patience et de vous conformer aux différentes instructions, comme la majorité a su le faire cette année. Croyez bien que tout est fait pour minimiser la gêne et les contraintes, tant pour la circulation que pour les accès aux domiciles, aux services et commerces, sans oublier le service de ramassage des ordures ménagères.

A la fin de cette période c'est un centre bourg accessible, lisible et modernisé qui sera rendu à la circulation sous toutes ses formes (à pied, à bicyclette, en voiture).

Un autre chantier marquant a été engagé en cette fin 2017, celui de l'abattage d'une soixantaine d'arbres jugés dangereux ou malades sur le territoire de la commune. Parmi eux la totalité des marronniers qui marquaient l'allée du parc Pillier condamnés à terme par la maladie. Il nous a semblé plus cohérent de tous les abattre et d'engager dans la foulée le reboisement avec des tilleuls et de saisir l'opportunité de réorganiser ce parc pour le rendre encore plus accessible et plus agréable pour l'ensemble de ses utilisateurs.

Enfin l'église a retrouvé une partie de son lustre d'antan avec une toiture neuve qui protège maintenant des intempéries une voûte intérieure totalement rénovée. Cette rénovation a été rendue possible par la vente

du presbytère officialisée en juin. Nous avons également mis en sécurité le groupe scolaire avec barrière, grillage et contrôle d'accès conformément aux directives nationales. L'agencement définitif de la cour de l'école primaire l'a rendue plus spacieuse et plus sûre. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention.



Tous ces travaux et chantiers démontrent que loin de rester sidérés par notre situation financière et malgré les allégations de nos opposants, nous avons la volonté de faire que Saint-Aubin-sur-Mer reste une commune attractive pour nos visiteurs et agréable, pratique et sûre pour ses habitants et un site qui tienne sa place en Côte de Nacre.

Dans cette logique, nous avons aussi décidé d'acquérir un terrain « dit terrain de l'infirmier Peugeot » situé sur la digue, en prise directe avec la plage. Cette opération nous permettra de proposer un nouvel espace d'accueil des activités saint-aubinaises, voire intercommunales.

Cette acquisition qui se réalise en cédant un autre bien communal - La Voilerie est aussi une opération patrimoniale d'importance reconstituant à elle seule, en valeur, le capital immobilier de la commune. Nous

allons également engager une révision du plan local d'urbanisme pour le rendre plus adapté encore aux besoins de notre commune et proche des réalités individuelles et dans le même temps un travail de Co-création pour l'aménagement urbain futur de la ZAD (terrains route de Langrune). Enfin nous prévoyons pour 2018 le réaménagement des trottoirs de la rue Koenig.

Il y a les investissements et les projets, mais le quotidien c'est aussi la recherche d'économies. Ainsi le conseil municipal a décidé de s'inscrire dans la politique intercommunautaire liée à la transition énergétique et a choisi une mesure ayant un impact immédiat sur les finances communales (jusqu'à 18 000€ d'économie dès 2018). Il s'agit de l'extinction totale de l'éclairage public hors juillet et août (durant lesquels il est maintenu). La commune sera éteinte :

- Du dimanche au jeudi de minuit à 5 heures.
 - Le vendredi et le samedi de 1 h à 6 heures.
- Nous avons déjà écrit que tous nos travaux et opérations d'entretien, de maintenance et de réparations étaient soumis à un contrôle sévère des coûts et une recherche permanente d'efficacité.

Ce n'est pas toujours aisé et nous remercions les services de participer pour beaucoup à contenir les dépenses, d'être force de proposition et de se tenir au plus près des besoins de la collectivité.

Nous vous assurons de l'importance des efforts consentis et de l'engagement très fort du personnel communal pour continuer à offrir à l'ensemble de notre communauté un environnement et des services de qualité.

Thierry Lemoigne
Maire Adjoint au cadre de vie

VIVRE ENSEMBLE - SOLIDARITÉ

Etre attentif aux besoins et aux demandes de toutes les tranches de la population de notre commune est un impératif que nous nous sommes fixé. Nous travaillons sur un projet de pôle jeunesse, nous aidons les associations qui offrent un certain nombre d'activités et de loisirs aux Saint-Aubinais, sans oublier nos anciens qui recueillent toute notre attention. Outre une présence régulière auprès d'eux assurée par les membres du CCAS (voir article par ailleurs), nous avons maintenu l'organisation du repas à l'occasion des fêtes de fin d'année et pour ceux qui ne peuvent se déplacer, la distribution d'un colis de denrées.

Certes rien ne nous impose d'organiser ces deux événements, mais nous avons fait le choix, malgré une situation financière tendue que chacun connaît, de les maintenir pour honorer nos aînés. En ce mois de décembre nous avons donc procédé à la préparation et à la distribution de 190 colis le samedi 2 décembre avec l'aide pré-



cieuse des enfants de la Maison Inter-âges.



Les élus ont également accueilli 123 convives pour le repas de fin d'année. Aussi bien à l'occasion de la distribution des colis que lors du repas, nos anciens nous ont dit le plaisir qu'ils avaient à recevoir ces témoignages de notre collectivité.

NB : Nous vous rappelons que pour bénéficier de ces initiatives il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune et y résider. Nous vous envoyons un courrier lors de la première quinzaine d'octobre. Si vous ne le recevez pas et si vous remplissez les conditions, contactez la mairie dès le mois de novembre.

Le Maire
Jean-Paul Ducoulombier

CCAS

Rencontrer les personnes en situation de perte d'autonomie et d'isolement à leur domicile a été l'une des actions prioritaires du CCAS en 2016-2017 112 personnes de plus de 80 ans

ont été informées et 79 d'entre elles ont accepté d'échanger avec les membres du Conseil d'administration pour mieux connaître les aides techniques et améliorer les conditions de leur maintien à leur domicile :

- L'Allocation personnalisée d'autonomie, si vous avez plus de 60 ans et besoin d'une aide dans vos actes au quotidien (toilette, ménage, courses, accompagnement aux repas...)
- Le dispositif de téléalarme, pour les personnes vivant seules et peu mobiles, permettant une alerte jour et nuit auprès des Pompiers en cas de chute ou de malaise (installation du dispositif et aide financière au paiement en fonction des ressources, gratuité pince de préhension, tabouret ou chaise de douche)
- Echanges sur l'installation de l'habitat et les situations à risques
- Echanges sur les besoins au quotidien

Forum Jeunes 16 - 25 ans

Le CCAS s'engage aussi auprès des jeunes. A cet effet les membres du CCAS ont organisé un forum rassemblant les institutions et les organismes compétents des domaines de la santé et de la prévention, de la formation et de l'emploi, du logement, de la mobilité, des

loisirs et de la culture.

Les jeunes ont été invités à participer à ces échanges et ces rencontres pour les aider et les accompagner dans leurs démarches vers l'autonomie.

Les professionnels ont eu à coeur d'écouter les jeunes, d'établir un premier contact et de mettre à disposition des documentations. L'équipe a accueilli 65 personnes dont deux classes du lycée professionnel de Douvres la Délivrande venues avec leurs enseignant(e)s. Tous ont témoigné de l'intérêt pour eux d'avoir



participé à cet événement, ayant pu avoir des réponses concrètes sur les aides et modes

d'accompagnement existants. Un grand merci aux professionnels pour leur participation et leur écoute.

Pour l'équipe du CCAS, Annie Desleux
Maire Adjointe, à la solidarité
et l'action sociale

ANIMATION

Camille Foll, le nouvel animateur embauché pour travailler avec les élus et le Comité des Fêtes, a débuté le 6 juin. La programmation de l'été avait déjà été préparée par Mélanie Normand qui l'avait précédé à ce poste mais Camille a assuré toute la réalisation de la saison. Cet été 2017 fut rempli avec ses inconditionnels, ses nouveautés, ses réussites et ses couacs. Un mois de juillet très dense, inauguré par la Pierre à Poissons du 8 juillet, qui comme toujours était attendue des amateurs de fruits de mer.

Nous avons pu découvrir des musiciens tous aussi talentueux les uns que les autres sur nos différentes scènes. Le succès qu'a connu l'Orchestre Régional de Normandie nous a pris au dépourvu car nous n'avons pas pu satisfaire tout le public venu en nombre profiter de cette animation. Une foire aux greniers qui pour sa 25^{ème} édition a rencontré un vif succès avec plus de 270 exposants, des centaines de visiteurs, des dizaines de kilos de frites, des centaines de saucisses, ..., et tout cela grâce au soleil mais surtout aux bénévoles qui ont été présents de 5h30 à 20h ! Vous avez également pu vous initier aux activités de bord de mer avec l'animation «Faites de la mer», avec

le skim'school tour et découvrir le sauvetage canin proposé par l'association Newfie's. Ce mois de juillet s'est clôturé avec l'exposition de véhicules anciens initiée par Monsieur Fréret qui a rassemblé près d'une centaine de véhicules différents et une bourse d'échange au succès grandissant.

La grande nouveauté de la saison a été l'accueil durant deux jours du camion scratch de Caen qui nous a proposé des initiations d'arts urbains. Cette animation a connu un relatif succès malgré la qualité et le professionnalisme des intervenants. Cet événementiel s'est achevé par un concert rap d'un duo caennais en pleine ascension (ALMA NEKO).

Comme au mois de juillet, nous avons eu un temps resplendissant pour la seconde Pierre à Poissons avec encore plus de maquereaux frais pêchés par l'amicale des pêcheurs de Saint-Aubin-sur-Mer. Le second feu d'artifice de la saison a été tiré le samedi 12 août juste après la splendide représentation proposée par le groupe Daltan Africa.

Isabelle Frénéhard - Maire Adjointe
à la culture et à l'éducation

L'ANIMATION SUR TOUTE L'ANNÉE

Cette volonté vient d'un constat des saint-aubinois : « Il se passe peu de choses hors saison ». Animer notre commune douze mois sur douze permettrait de faire vivre Saint-Aubin toute l'année.

Pour rendre attractive notre commune, pour y faire venir estivants et visiteurs, nous avons beaucoup d'animations sur une période courte mais une offre plus réduite hors saison.

Le marché de Noël, le salon du livre au printemps, la chasse aux oeufs de Pâques, le week-end des Altern'Actives (organisé par les membres des comités consultatifs avec le soutien de la Mairie et du comité des fêtes), la fête de la musique, les différentes actions des associations... sont des animations qui fonctionnent bien mais qui pourraient être complétées par de nouvelles afin d'éviter des périodes

creuses de trop longues durées.

Les actions en juillet et en août restent donc une priorité, mais nous souhaitons aussi répondre aux attentes des saint-aubinois sur le reste de l'année, c'est pourquoi nous avons lancé de nouvelles animations comme la projection en plein air de la "Grande Vadrouille" le samedi 3 juin. Vous avez été plus de 250 personnes à assister à cet événement et plus de 100 personnes à avoir profité des "Food trucks". Cette belle réussite nous encourage à développer en 2018 de nouvelles propositions d'animations tout au long de l'année qui, non seulement rendront encore plus vivante et attractive notre commune, mais permettront également aux saint-aubinois de se retrouver pour partager quelques instants de convivialité.

L'ACTION JEUNES ADO : LA CASA

A Saint-Aubin, l'action pour les jeunes de

15 à 17 ans a été peu prise en charge par le passé. A leur destination, le Comité de jumelage organise depuis longtemps, tous les deux ans un voyage pour les jeunes à Liebenburg notre ville jumelle et reçoit en retour les jeunes allemands. Nous avons aussi depuis 4 ans l'association MIA qui a beaucoup travaillé sur l'action jeune pour les 10-14 ans. On notera aussi que certaines associations offrent aux jeunes certaines activités et notamment le Club Sports et Loisirs. Mais les animations à destination des 15-17 ans restent très réduites.

La mairie de Saint Aubin a décidé de réagir de façon forte et de mettre en place pour début 2018 un local ado avec un animateur 8h30 par semaine. LA CASA est le nom choisi par les jeunes pour cette structure.

L'un des nombreux objectifs de LA CASA

est de leur offrir un lieu pour qu'ils puissent se retrouver, échanger, être écoutés et devenir acteurs dans la construction de leurs projets. Ainsi, suite à des rendez-vous avec les jeunes, nous travaillons actuellement, avec eux, sur un projet de voyage multi activités d'une semaine mi-juillet. Nous allons contacter les autres communes voisines pour pouvoir mutualiser les compétences et les moyens. Coeur de Nacre pourrait aussi apporter son aide au titre de la compétence prévention.

Les jeunes intéressés par cette nouvelle structure qui leur est entièrement destinée peuvent prendre contact avec LA CASA, par téléphone (06 34 63 79 75) ou via Facebook sur LA CASA.

*Alexandre Berty,
Conseiller municipal délégué
à l'animation et à la jeunesse.*

ÉCOLE ET RYTHMES SCOLAIRES

Le 4 septembre a eu lieu la rentrée scolaire dans l'école qui regroupe maintenant les deux classes de maternelle et les cinq classes d'élémentaire.

C'est Madame Hervieu qui a repris la charge de direction de l'École qui accueille 50 enfants en maternelle et 110 en élémentaire. La rentrée s'est bien passée, tout le monde, enfants, parents, enseignantes, personnel communal impliqué dans la vie de l'école, a repris le rythme de l'année scolaire. Trois nouvelles enseignantes interviennent en classes élémentaires : Mmes Céline Marie et Mathilde Bouet en CM1 et Mme Marlène Portier en CM2. Les horaires restent inchangés pour cette année 2017-2018. Les quatre jours et demi de classe ont été conservés (comme dans la grande majorité des communes de l'intercommunalité) et les activités périscolaires se déroulent comme les années précédentes.

Vers un retour à la "semaine de quatre jours"

Le Conseil Municipal réuni le 18 décembre dernier a émis un avis sur l'organisation du temps scolaire à l'école de Saint-Aubin. Après débat, l'avis du conseil a donné lieu à un vote. Dix élus se sont prononcés pour le retour aux quatre jours hebdomadaires, quatre ont voté pour le maintien des quatre jours et demi, quatre enfin se sont abstenus. Le Conseil d'école réuni le jeudi 14 novembre a émis un avis favorable au retour à la semaine de quatre jours. Les nouveaux horaires proposés par les enseignants sont :

- les matins : 8h45 - 12h00
- les lundis et vendredis après-midi :

13h30 - 16h30

- les mardis et jeudis après-midi : 13h30 - 16h00

C'est l'Education Nationale qui au final arbitrera le dispositif. D'autre part, les parents d'élèves qui ont répondu aux enquêtes menées par l'Association des Parents d'Elèves puis par la commission Jeunesse se sont massivement exprimés pour le retour aux quatre jours hebdomadaire. L'enquête de la commission Jeunesse révèle que moins de 16% des familles qui ont répondu souhaiteraient un maintien de la semaine des quatre jours et demi et que seules 3 des 44 familles qui ont répondu ont exprimé un problème de garde lié au changement de dispositif. Ce retour à quatre jours suscite cependant certaines interrogations, au regard des statistiques indiquant les difficultés des jeunes français par rapport aux apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calcul ...), notamment au sujet de la pertinence de concentrer sur quatre jours les 24h d'enseignement obligatoire par semaine. En effet le retour à quatre jours hebdomadaire a pour conséquence la diminution de treize jours de présence à l'école. On peut s'interroger sur la place de l'intérêt de l'enfant dans cette succession de revirements dans l'organisation du temps scolaire.

*Isabelle Frénéhard Maire Adjointe
à la culture et à l'éducation*

CULTURE

Un nouvel élan pour la Médiathèque

Depuis sa réouverture après travaux en février 2016 et sa transformation en médiathèque pour concrétiser la volonté de s'ouvrir à de nouveaux médias (CD,

Numérique avec la Boîte numérique de la Bibliothèque Département de Prêt, tablettes), la Médiathèque Municipale a trouvé un nouvel élan et vu de nouveaux lecteurs s'inscrire.

Pendant l'été, des vacanciers fidèles et d'autres de passage se sont retrouvés régulièrement, appréciant la nouvelle organisation des lieux et l'accueil de l'équipe des bénévoles.

Deux belles soirées en juillet autour du poète Jacques Prévert et en août la rencontre avec Olivier Weber, écrivain-voyageur dans le cadre du festival Lecture en Normandie ont attiré un public nombreux. Depuis la rentrée, la médiathèque a retrouvé ses horaires habituels :

- du lundi au jeudi de 14h30 à 18h30.
- les samedis de 10h30 à 12h30 et de 15h à 17h30.

Les activités pour les jeunes et les adultes ont aussi repris :

- Ateliers du samedi après-midi pour les enfants de plus de 6 ans
- Les Bambinoux deux jeudis matin par mois pour les tout-petits
- Les Rencontres autour d'un livre le 3ème jeudi du mois à 19h
- L'atelier d'écriture récemment mis en place

L'année 2018 est placée sous le signe du Polar et des animations pour les jeunes et les adultes seront programmées dès le mois de janvier.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la mairie à la rubrique « Médiathèque », consulter le catalogue en ligne et réserver le livre de votre choix. A la demande, un portage des livres à domicile est possible en appelant la Médiathèque au 02 31 96 72 14

LES BORÉALES À SAINT-AUBIN

Dans le cadre du festival des Boréales, plusieurs manifestations ont été programmées :

Médiathèque de Saint-Aubin-sur-Mer

Vendredi 10 novembre à 20h30

A La Halle 72 bis rue Pasteur
Saint-Aubin-sur-Mer
Lecture – concert de Rosa Candida d'Auður Ava Ólafsdóttir avec l'Orchestre Régional de Normandie

Entrée libre

Mercredi 22 novembre à 18h30

à la Médiathèque 12 rue Maréchal Joffre
(02 31 96 72 14)
Rencontre littéraire avec Lilja Sigurdardóttir pour son dernier livre « Piégée ».

Entrée libre

Mercredi 22 novembre à 21h

au cinéma du Casino (02 31 96 78 82)
L'Effet Aquatique de Solveig Anspach et Jean-Luc Gaget.

Tarifs habituels

La Halle de Saint-Aubin-sur-Mer 72 bis rue Pasteur

Du 18 novembre au 30 décembre
du mercredi au dimanche inclus de 14h à 18h30

Entrée libre

Exposition en collaboration avec l'ARDI EROSIONS ISLANDAISES / ÖRMYNDIR PHOTOGRAPHIES DE GUILLAUME FANDEL Et ETIENNE KETELSLEGERS



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LES COMITÉS CONSULTATIFS : PHASE 2

Dès le début de notre mandat, des comités consultatifs ont été créés afin de permettre aux saint-aubinois qui le souhaitent d'apporter leur contribution à l'élaboration des décisions communales. La première phase de cette mise en place d'un outil de démocratie participative a consisté à rassembler des saint-aubinois autour de trois thèmes : "Mer et Tourisme", "Agora" et "Co-Eco". Un réel engouement a accompagné cette phase de lancement qui a permis de réaliser quelques belles initiatives (rencontres du dimanche matin sur la place du marché, créations de jardins participatifs et libres d'accès, organisation des Altern'Actives...), qui a

également créé des liens entre habitants mais qui a aussi généré de la frustration chez certains du fait du manque de projets phares soumis par la municipalité aux comités. D'autre part, cette phase exploratoire a mis en évidence la difficulté de créer un dialogue simple, clair et rapide entre les élus et les membres des comités et c'est pourquoi il est aujourd'hui nécessaire de redéfinir l'organisation des comités, des relations qu'ils entretiennent avec les élus, des modalités de la consultation sur des projets importants...

Les membres des comités se sont attelés à ce travail et ont engagé une discussion avec Monsieur le Maire et les élus de la majorité, discussion qui doit déboucher

sur une nouvelle phase de la vie des comités et du développement de la démocratie participative à Saint-Aubin.

La réorganisation est en cours, les membres des comités travaillent à construire un nouveau socle sur lequel faire reposer cette démarche et espèrent que de nouveaux membres viendront les rejoindre, car la démocratie participative est affaire de tous. Chacun peut apporter sa vision de choses, ses souhaits pour l'avenir...(rappelons que les comités consultatifs sont ouverts à tous et qu'une simple demande en Mairie ou directement auprès des comités - comiteconsultatif14750@gmail.com - suffit pour en devenir membre). De notre côté, élus de

la majorité, nous travaillons d'une part à faire en sorte que les idées issues de leurs réflexions puissent remonter plus rapidement jusqu'aux instances de décisions (commissions municipales, conseil municipal, ...) et d'autre part à associer les comités à la réflexion sur les projets importants de notre mandat. C'est dans cette optique que nous avons proposé qu'un représentant des comités consultatifs fasse partie du comité de suivi créé pour encadrer l'avancement du projet ZAD. C'est un premier pas et nous espérons qu'à l'avenir les échanges comités - élus et élus - comités s'intensifieront.

*Arnaud Rioual
Maire Adjoint aux moyens*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE COEUR DE NACRE, QUELLE ÉVOLUTION ?

Le schéma de cohérence territoriale qui organise les collectivités publiques et particulièrement les Communautés de Communes a fait et fait toujours beaucoup discuter. Chacun a pu apprendre dans la presse ou dans les publications des uns et des autres, les différentes évolutions des structures territoriales à travers les créations de communes nouvelles ainsi que les regroupements d'intercommunalités ou de communes pour reformer des structures plus importantes, dans le département du Calvados comme ailleurs.

Les discussions sont allées bon train mais, si certaines "restructurations" sont allées "d'elles-mêmes", d'autres ne se passent pas aussi bien malgré la volonté du Préfet d'aller à marche forcée vers son objectif.

C'est le cas pour notre communauté de communes Cœur de Nacre que certains, dont la presse régionale, ont déjà annoncé rejoignant la communauté urbaine de Caen-la-Mer en janvier 2019.

Notre intercommunalité avec ses 61 kms carrés est certes la plus petite de Normandie, mais elle est la quatrième après Le Havre, Rouen et Caen, pour la densité de population avec aujourd'hui près de 24000 habitants. Courseulles et Revières nous ont récemment rejoints dans une logique territoriale évidente. Nous travaillons actuellement à cette intégration et parallèlement nous arrivons au terme de l'élaboration

de notre projet de territoire. Un certain nombre de projets sont en cours de réalisation comme le complexe salle de spectacle / école de musique, la poursuite des démarches environnementales à la suite de la labellisation "territoire à énergie positive pour la croissance verte", mais aussi, au plan économique, le développement de la pépinière d'entreprises qui est une vraie réussite, ou encore le classement touristique de la CDC..., etc.

Certes nous réfléchissons à l'avenir où de toute évidence existeront des coopérations renforcées voire un avenir commun avec d'autres collectivités, la communauté urbaine de Caen-la-Mer apparaissant comme un partenaire évident dans ce domaine. Mais aujourd'hui nous ne pensons pas qu'aller à marche forcée vers cet objectif soit une bonne chose, tant pour le développement de notre territoire que pour l'acceptation de cette évolution par les habitants de nos communes qui devront être associés à ces prises de décision.

Le conseil communautaire du 26 septembre dernier, considère dans une délibération votée à l'unanimité qu'un éventuel "projet de fusion exige une analyse préalable approfondie des enjeux notamment techniques, juridiques et fiscaux, pour le territoire de Cœur de Nacre comme le prévoit le code général des collectivités territoriales".

Cependant, conscient qu'une réflexion doit être menée sur cette question importante,

nous poursuivons nos discussions avec nos homologues. Ainsi le Bureau Communautaire a rencontré le 8 décembre dernier, Joël BRUNEAU, Président de Caen-la-Mer et Maire de CAEN, accompagné de Béatrice TURBATTE en charge à Caen-la-Mer de l'évolution de la Communauté urbaine. Les échanges ont porté sur une clarification des positions respectives et conclu à la nécessité de rencontres bilatérales afin de discuter des éventuelles coopérations mutuelle. Une étude exhaustive de tous les sujets concernant nos approches du fonctionnement de nos structures, des différentes compétences exercées et des évolutions possibles doit être effectuée. Ce travail prendra l'année 2018. A l'issue de cette réflexion, une décision et un calendrier pourront être envisagés pour une évolution la plus pertinente possible pour notre structure.

Aujourd'hui rien n'est décidé, nous discutons et nous avons en tête la déclaration du Président de la République Emmanuel Macron devant l'Assemblée générale de l'Association des Maires de France : *"Vous savez mieux que moi quels sont les bons regroupements. Mieux vaut faire confiance à ceux qui savent qu'à ceux qui sont en haut. J'attends de vous, que vous continuiez à entreprendre, à faire, à innover, à tester. C'est cette envie farouche de faire, que je veux accompagner et laisser libre."*

Le Maire
Jean-Paul Ducoulombier

QUELQUES NOUVELLES EN BREF.

- **Le centre culturel de la Communauté de communes** est maintenant sorti de terre. Vous pouvez voir l'avancée des travaux derrière le magasin Hyper U. Il abritera l'École de musique intercommunale et une salle de spectacles de 300 places. L'ouverture est prévue à l'été 2018

- **Les ordures ménagères ! Parlons-en.** Après un été assez catastrophique, nous sommes revenus à une gestion plus normale de la situation. Les usagers ont reçu une première facture "à blanc" qui a provoqué quelques remous pas seulement à Saint-Aubin mais dans tout le périmètre de Cœur de Nacre.

Aux dernières nouvelles, la situation va être réexaminée et de toute façon la mise en place définitive de la redevance incitative est repoussée au plus tôt à 2019. Une bonne nouvelle à noter : une diminution de 20% du tonnage des ordures ménagères a été enregistrée les deux dernières années grâce notamment au tri sélectif et au compostage.

Marie-Thérèse Jolimaître
Conseillère municipale,
déléguée communautaire

Les voix de l'opposition

« Vivre ensemble à Saint-Aubin »

Nous n'avions pas souhaité nous exprimer depuis le début de la mandature, non pas parce que nous ne portions pas de jugement sur l'action de nos successeurs, mais simplement par souci de ne pas polémiquer – d'autres l'ont largement fait à notre rencontre – et parce que nous jugeons la simple critique stérile et inefficace.

Nous avons préféré observer, être présents, donner notre avis quand il le fallait, que ce soit dans le cadre des quelques commissions où nous sommes admis ou lors des conseils municipaux. Deux sujets nous préoccupent plus particulièrement aujourd'hui :

Ce fut notamment le cas cette année quand nous avons découvert le projet "ubuesque" de vente de l'actuelle mairie, accompagné du transfert des services administratifs, dans les locaux de la poste actuelle, ainsi que la création d'une "Agence Postale communale". Le prétexte à tout ce déménagement était « l'exiguïté ? » de notre belle mairie, le manque de confidentialité, l'absence de bureau pour les adjoints...

On peut légitimement se demander comment les anciens occupants ont pu travailler et se satisfaire d'un tel environnement ! Nous nous sommes résolument opposés à ce projet en étant à la source d'une pétition qui a quand même réuni plus de 750 signatures. C'est peu dire qu'une grande partie de nos concitoyens a contesté ce projet ! Comme beaucoup d'entre eux, nous pensons, si le besoin est tel, qu'il est tout-à-fait possible et plus facile d'ajouter une construction entre la Salle du Conseil et la rue des Tennis, tout cela pour un coût moindre.

Le Maire nous a récemment révélé que le chiffrage de l'opération aurait oscillé entre 2,1 et 2,6 millions d'euros, la rendant de fait inenvisageable. Nous restons cependant toujours dans l'expectative quant à l'avenir éventuel des

locaux de la poste et de l'Agence postale communale envisagée et à laquelle nous nous sommes opposés.

Autres sujets d'inquiétude : la place de plus en plus aléatoire du commerce local. La majorité actuelle a combattu notre projet de regroupement des commerces Place de la gare, dont beaucoup de saint-aubinais regrettent aujourd'hui l'abandon. N'est-il pas étonnant que la municipalité actuelle mentionne dans son appel d'offres pour l'aménagement de la ZAD Route de Langrune que "le commerce a vocation à être recentré. Où sera donc ce nouveau centre ?

Ne peut-on pas s'inquiéter également de certaines opérations immobilières : l'acquisition d'une parcelle voisine du centre de vacances Peugeot. Pour quel projet ? Nous ne connaissons pas la réponse. La vente du bâtiment de La Voilerie, occupé depuis si longtemps par le Club de La Joie de vivre, pour inaccessibilité, ce que nous contestons. La recette réalisée financerait l'acquisition citée précédemment. Qu'en serait-il du financement des travaux nécessaires ?

C'est aussi le "vide" du village, qui s'est plutôt fait remarquer par son manque d'animation estivale. Comme le disent un grand nombre de nos concitoyens, "Saint-Aubin se meurt à petit feu"...

Également une communication défailante, une concertation de façade sur les projets. Nous continuerons donc à être vigilants et ne manquerons pas de vous alerter sur l'avancement de certains dossiers.

Nous souhaitons à toutes et tous un très bon Noël et la meilleure entrée possible dans la nouvelle année 2018.

Pour la liste « Vivre ensemble à Saint-Aubin »,
Jean-Alain Tranquart

« Saint-Aubin... demain »

Lors du remplacement de M. Bruno JUMEL aux fonctions de maire adjoint, animateur de la commission des moyens (finances), j'ai fait acte de candidature considérant mes antécédents professionnels et le fait que j'étais rapporteur de cette commission ; un sentiment de logique m'animait, le résultat du vote bien qu'encourageant, n'a pas permis d'apporter la preuve d'une ouverture politique pourtant nécessaire à la gestion locale. Pour ma part, je reste persuadé que l'intérêt général doit supplanter les implications politiques...

En ce qui concerne la vie locale, j'ai regretté le peu d'animations estivales, ou tout au moins le manque d'informations sur celles organisées.

J'ai également regretté :

- la décision portant sur le maintien du temps scolaire, elle fut unilatérale et municipale sans consultation du conseil municipal

- la clôture anticipée de la surveillance des baignades (mi-août)

- La présentation de dossiers au conseil municipal imprécise sur le fond (fermeture de l'éclairage public la nuit, l'important dossier de l'urbanisation de la zone réservée, etc...)

J'ose espérer que les prochaines et dernières années du mandat seront le reflet d'un réel effort de réflexion sur l'avenir et l'essor de notre commune.

Pour la liste « Saint-Aubin...demain »,
Jean-Paul Tancrez

Les naissances :

Samuel ASSOUAN
Ugo TISSERAND
Goran MARIETTE
Léopold LE MARREC
Julyan HALLEY
Anaé MAHIER
Élisa DAIREAUX
Benoît LAURENT
Adélie BOUCHE
Lya ROUSSEL
Daisy BARBANCHON CRAPART

Théo COCARD

Paul CEREUIL
Arthur PATEZ

Les décès :

Alain LE BRET
Jean-Jacques WAHL
Pierre DELAHAIE
Philippe MIART
Lionel BETREMIEUX
Simone CAZOULAT

Édouard ANNE

Yvonne MEQUIN
épouse LEMPERIERE

René FETIG

Claude THIBAUDEAU

Francis GODET

Claude PIGEON-POUCHIN

veuve BERNEZAT

Béatrice SOUTY

épouse LAVERT

Christine BERTAULT

épouse BINET

Bernadette DROUILLOT

Jean-Louis LE MAGNEN

Philippe GUYARD

Daniel SALOME

Andrée FREDON

veuve LE MONNIER

Lucia PAPADIA

épouse LAINE

Andrée BONISSANT

veuve JAOUEN

Les mariages :

Géraldine LABARRE & Marie LACOSTE

Elsa GOMEZ & Alexandre CONQUANS

Anne MEDINGER & Luc BRUNEL

Marie DAUMALLE & Tony COLETTE

Isabelle MARTOS & Didier LELONG

Caroline GONZALES & Marc DEWALLE

Laure PRINGAULT & Sébastien SIMON

Sabrina LALAN & Cyprien BRISSET

Marie HOCQUARD et Dorian LAINE

Nelly CHALUMEL & Daniel MAZINGUE

Julie DUBIN & Florent SARRAZIN

Appoline SEGONZAC & Marcouf LE MARCHAND

Stéphanie LALANDE & Joël PAUTREL

Katala KANKOLONGO & Olivier VALENTIN